



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

construction aéronautique

Question au Gouvernement n° 2875

Texte de la question

SITUATION D'EADS

M. le président. La parole est à M. Pierre Cohen.

M. Pierre Cohen. Ma question, à laquelle j'associe ma collègue Françoise Imbert, s'adresse à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

L'entreprise EADS, véritable défi européen, a su, en un temps record, mobiliser toutes les compétences, de l'État aux collectivités territoriales, des industriels aux ingénieurs et techniciens. Alors qu'au début de l'été, le départ de l'ancien coprésident Noël Forgeard, dans des circonstances douteuses, était déjà lié aux retards dans la production de l'A 380, un nouveau délai a été annoncé hier. Cette situation est inquiétante pour l'entreprise, ses salariés et ses sous-traitants, mais aussi pour l'économie française et pour l'avenir de l'industrie aéronautique européenne, un secteur qui représente, en Midi-Pyrénées, 66 000 emplois directs et indirects. L'attitude d'EADS est paradoxale : aux retards de production, elle répond par un plan d'économie et la réduction des effectifs, alors qu'elle devait investir davantage afin d'augmenter ses capacités de production pour mieux honorer ses engagements.

Non, monsieur le ministre, on ne peut pas affirmer, comme vous le faites au nom de l'État actionnaire, que le plan d'EADS pour Airbus est crédible et réaliste. Airbus a de nombreux défis à relever, comme l'A 380 ou l'A 350. La compétition avec Boeing, très serrée, n'est pas seulement industrielle, financière et commerciale, mais aussi politique. Dans cette bataille, l'État doit intervenir, car il y va de la défense d'une stratégie industrielle européenne.

M. le président. Monsieur Cohen, veuillez poser votre question.

M. Pierre Cohen. J'y viens, monsieur le président.

Il y va aussi de l'intérêt des salariés, par le maintien des savoir-faire et la création d'emplois.

Monsieur le ministre, comprendrez-vous un jour que vous n'êtes plus dans un conseil d'administration mais dans un gouvernement ?

M. Alain Néri. Jamais !

M. Pierre Cohen. Que comptez-vous faire pour défendre Airbus et son avenir ?

M. Alain Néri. Rien !

M. Pierre Cohen. Que préconisez-vous pour éviter des coupes claires dans les effectifs et la détérioration des conditions de travail des sous-traitants ? Enfin, comment rétablir l'image de l'un de nos fleurons économiques ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer.

M. Dominique Perben, *ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer*. Quelle est la nature des difficultés que connaît aujourd'hui Airbus ? Elles ne sont pas liées, il est important de le souligner, à la conception de l'A 380, qui est un excellent avion.

M. Guy Teissier. Remarquable !

M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer. Les essais sont positifs et les délais de certification seront respectés.

La difficulté est d'ordre industriel, et plus précisément, liée à l'organisation de la production. Comme vous l'avez rappelé, le conseil d'administration d'EADS, qui s'est réuni hier, a annoncé un nouveau délai d'un an pour la

livraison de l'A 380, qui s'ajoute à celui déjà révélé en juin. Il faut bien comprendre que ce retard a un coût très important : il entraîne à la fois une réduction des recettes et une augmentation des dépenses. Pour le compenser, il est donc nécessaire qu'EADS et sa filiale Airbus mettent en place un plan de compétitivité. Dès lors, quel doit être le rôle de l'État ? Celui-ci accompagne le développement technologique et la recherche, en particulier à travers le pôle de compétitivité de Toulouse.

M. Patrick Lemasle. Et l'emploi ?

M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer. Par ailleurs, il examinera attentivement les propositions qui seront faites par EADS et Airbus. Enfin, il doit prendre en compte les intérêts des territoires concernés - la région de Toulouse bien sûr, mais pas seulement, car un des aspects remarquables de l'industrie aéronautique française est qu'elle emploie un très grand nombre de sous-traitants extraordinairement compétents, souvent leaders mondiaux dans leur créneau. Nous devons préserver cette richesse.

Je fais confiance à la nouvelle direction d'EADS pour faire face à la situation. Je rencontrerai dans les tout prochains jours les représentants des sous-traitants afin d'examiner avec eux les conditions dans lesquelles nous pourrions les aider à passer cette période difficile.

Bien entendu, monsieur le député, nous mènerons ces discussions en étroite concertation avec les élus locaux les plus concernés, dont vous-même. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

Données clés

Auteur : [M. Pierre Cohen](#)

Circonscription : Haute-Garonne (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2875

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : transports, équipement, tourisme et mer

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 5 octobre 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 5 octobre 2006